



Les Faucheurs Volontaires d'OGM passeront-ils le réveillon au Tribunal ?

DIJON : 6 Faucheurs Volontaires d'OGM
devant la juge d'instruction.

Rassemblement de soutien le 30 Déc. 2020
dès 9 h 15, devant le Tribunal 13 Bd Clemenceau.

Le 15 Avril 2017, une centaine de Faucheuses et Faucheurs Volontaires d'OGM ont neutralisé et revendiqué le fauchage d'une plate-forme d'essais de variétés de colza de la firme semencière KWS à VILLY-le-MOUTIER, près de BEAUNE (21).

6 Faucheurs de Côte-d'Or sont convoqués pour un interrogatoire en 1ère comparution, devant une juge d'instruction au Tribunal de Dijon : 3 sont passés le 24 novembre, et 3 ce 30 décembre. Ils entendent confirmer leur participation, mais faire valoir leur droit au silence dans l'attente de la reconnaissance de la nature collective de cette action. En effet, il est anormal que ces 6 citoyens soient rendus seuls responsables, alors qu'une centaine de lanceuses et lanceurs d'alertes a revendiqué officiellement cette action, en remettant sur place une liste aux autorités.

Les Faucheuses et Faucheurs Volontaires rappellent que la France est toujours dans l'illégalité, pour non-respect des obligations que lui impose le Conseil d'État, suite à l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Ces victoires juridiques confirmaient que, depuis 2001, les nouvelles variétés issues de mutagénèse appliquée sur des cellules végétales cultivées *in vitro* produisaient bien des OGM, et devaient donc être évaluées, tracées et étiquetées OGM. Le gouvernement français disposait de 6 à 9 mois de délais pour appliquer ces mesures, mais il n'a toujours pas obtempéré. Les Faucheuses et Faucheurs Volontaires dénoncent cette inaction des pouvoirs publics et restent déterminé.e.s à poursuivre leurs actions, afin de contraindre le gouvernement à remplir ses obligations et sa mission de protection de la population, des paysans et de l'environnement.

Les Faucheuses et Faucheurs Volontaires continueront d'informer citoyen.ne.s et élu.e.s et soutiennent toute action visant à interdire la dissémination des OGM dans les champs et dans les assiettes.